

Rencontre en fertilisation

« L'urée enrobée de polymère »

Jeudi 28 mars 2024, de 8 h 30 à 9 h 30

Lieu : Conférence Internet Zoom

Cette activité s'adresse à tous les conseillers

Invitation

Les engrais à efficacité améliorée sont de plus en plus d'actualité, notamment dans le contexte des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des changements climatiques où l'on recherche à rendre l'azote disponible à la plante au moment où elle en a le plus besoin pour éviter les pertes par volatilisation.

L'utilisation d'urée enrobée de polymère est l'une des huit pratiques de gestion bénéfiques (PGB) soutenues financièrement dans le cadre du programme [Agrisolutions Climat](#) - Volet gestion de l'azote.

Certaines compagnies offrent ce produit depuis déjà quelques années. Venez voir ce qu'un représentant de longue date qui travaille avec ce produit a à dire sur le sujet.

Formateur

Francois Labrie, agronome et conseiller agronomique et innovation chez Sollio Agriculture

Francois Labrie est conseiller agronomique pour Sollio Agriculture, où il œuvre depuis plus de 36 ans. Titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'agriculture de l'Université McGill, il se spécialise en productions végétales, protection des cultures et fertilisation.

Contenu

- Mode de fonctionnement
- Comment réussir
- Contre-indications
- Cultures
- R&D

Si vous avez des questions particulières, faites-les parvenir à Michel Dupuis (mdupuis@coordination-sc.org) avant la présentation et M. Labrie tentera d'y répondre.

Coût de l'activité et inscription

Le coût de l'activité est de 15 \$ + taxes qui se détaillent ainsi : TPS (0,75 \$) + TVQ (1,50 \$), pour un **total de 17,25 \$**.

Inscrivez-vous en ligne **au plus tard le 25 mars 2024** via le [site Web](#) de la Coordination services-conseils.

Ces activités sont organisées dans le cadre d'un projet des Producteurs de grains du Québec visant la formation des conseillers en agroenvironnement et des producteurs à l'initiative « Gestion des nutriments 4B » dont la Coordination services-conseils et le Réseau végétal Québec sont partenaires.



Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert volet 2 - sous-volet 2.2 - Approche interrégionale (Plan d'agriculture durable) avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.